J'arrive enfin à la question du député de Cap-Breton-Sud (M. MacInnis). Certes, je ne peux divulguer les conseils de M. Donald au gouvernement, mais j'affirme hardiment que l'essor industriel des régions houllières de la Nouvelle-Écosse coûtera bien plus de 25 millions de dollars. Indiscutablement, nous devons nous attaquer à ce très sérieux problème. Mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, tous les membres du gouvernement et moi-même ne serons satisfaits que lorsque nous verrons, dans l'île du Cap-Breton, des possibilités industrielles qui lui assureront une meilleure situation. Déjà, on voit des symptômes très encourageants de progrès.

M. Douglas: Avant que le ministre change de sujet, pourrais-je lui poser une question? Il dit qu'on dépensera, dans cette région, beaucoup plus de 25 millions de dollars; pourrait-il préciser? Les 25 millions seront-ils consacrés au progrès et à l'expansion de l'industrie minière, comme l'a déclaré, au Cap-Breton, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social?

L'hon. M. Pickersgill: Il est certain qu'on dépensera plus de 25 millions de dollars pour assurer un plus grand nombre d'emplois. De quelle façon cet argent sera-t-il dépensé exactement? Je ne saurais le dire. Le député a été à la tête d'un gouvernement pendant très longtemps; il s'y est maintenu, j'en suis sûr, en étudiant à fond ses politiques avant de les annoncer. Je crois que c'est un principe judicieux, et j'entends le suivre.

Le très hon. M. Diefenbaker: S'applique-t-il au ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social?

L'hon. M. Pickersgill: C'est tout simplement une autre mesure de prudence.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre nous dirait-il s'il y a le moindre désaccord entre ce principe et l'annonce faite par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social il y a quelque temps?

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait une déclaration à laquelle on donnera suite. Je puis donner aux députés l'assurance qu'il n'a rien dit qui ne soit en accord avec la politique actuelle du gouvernement.

Une voix: C'est vous qui le dites.

M. MacInnis: Je suppose qu'on a déjà fait circuler les recommandations de la Commis-[L'hon. M. Pickersgill.] sion Donald et qu'elles soient authentiques ou non, le gouvernement est sans doute bien décidé à les ignorer.

L'hon. M. Pickersgill: Le député peut tirer les conclusions qu'il veut de ce qu'il a lu mais il ne peut rien tirer de ce que j'ai dit...

M. Douglas: Bravo.

L'hon. M. Pickersgill: . . . autre que ce que j'ai dit. Comme tous les hommes politiques le savent, il est très facile de dénaturer les paroles d'autrui et de lui faire dire ce qu'il n'a pas dit.

• (4.50 p.m.)

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Je désire m'expliquer sur un fait personnel. Loin de moi l'intention de déformer les paroles du ministre. Mais en se relisant, il constatera avoir dit que le gouvernement se propose vraiment d'observer les conditions imposées par l'honorable député qui était alors ministre du Travail au sujet d'une subvention de 25 millions de dollars à l'industrie houillère. Le ministre déclare maintenant que le gouvernement a l'intention d'appuyer la déclaration de l'ancien ministre du Travil. Quelle autre interprétation puis-je donner à ses remarques, si ce n'est que l'on doit ignorer les rapports propagés par la Commission Donald sur le charbon?

L'hon. M. Pickersgill: Voilà un parfait exemple de ce que je disais. En analysant les paroles que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être a de fait prononcées—non pas celles qu'on lui a attribuées, mais celles qu'il a vraiment employées—on verra qu'elles traduisent l'attitude du gouvernement. Je ne suis pas responsable, ni lui non plus, des interprétations que d'autres donnent à ses paroles. Peut-être lorsque nous nous grouperons en comité...

M. MacInnis (Cap-Breton-Sud): Une autre question. Le ministre voudrait-il venir à mon bureau et écouter l'enregistrement?

L'hon. M. Pickersgill: Ma réponse est concise: non.

Si ces diversions sont terminées, j'aimerais faire une dernière remarque au sujet de la somme qui doit être versée au Fonds aux termes de la mesure. Hier, et encore aujourd'hui, on a laissé entendre qu'elle n'était pas suffisante. Le député de Burnaby-Coquitlam a